

COMMENT OBTENIR MES NOUVEAUX RELEVÉS D'IDENTITÉ BANCAIRE ?

A COMPTER DU 19 NOVEMBRE 2018

- A partir de l'un de nos distributeurs automatiques de billets.
- Depuis notre site Internet www.caisse-epargne.fr*, via votre espace sécurisé Direct Ecureuil :

1. Pour accéder à vos comptes, indiquez votre numéro d'identifiant habituel **en ajoutant 0 à la fin**, puis votre code confidentiel.

ACCÈS À VOTRE BANQUE À DISTANCE

ATTENTION : à compter du 19 novembre, votre numéro d'identifiant comportera un chiffre de plus, soit 10 au total : il vous suffira d'**ajouter un "0"** à la fin de votre numéro actuel. Votre code confidentiel reste inchangé.

2. A partir de l'onglet «Mes comptes», sélectionnez la rubrique «Imprimer un RIB».

* Coût de connexion selon fournisseur d'accès Internet.

- Depuis nos applications Caisse d'Épargne sur votre téléphone mobile ou tablette.

1. Cliquez en haut à gauche de votre appli et choisissez «RIB, relevés et documents».

2. Indiquez votre numéro d'identifiant habituel **en ajoutant 0 à la fin** (10 chiffres au total), puis votre code confidentiel.

Attention : si votre identifiant était mémorisé, vous devrez le re-saisir entièrement en ajoutant un 0.



Les personnes concernées par nos traitements bénéficient à tout moment pour les données à caractère personnel les concernant et dans les conditions prévues par la loi, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement, à la portabilité, à communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès, de retrait de leur consentement (si donné) et du droit de former une réclamation auprès de l'autorité compétente. Les modalités d'exercice de ces droits sont détaillées sur notre notice d'information sur la protection des données personnelles accessible à l'adresse suivante <https://www.caisse-epargne.fr/da/file/fre-LA/360030> et à tout moment sur notre site internet www.caisse-epargne.fr ou sur simple demande auprès de votre agence. Délégué à la Protection des Données : Caisse d'Épargne Grand Est Europe, 5 Parvis des Droits de l'Homme 57012 Metz cedex.

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Grand Est Europe, Banque coopérative régie par les articles L512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, société anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 681.876.700 € - siège social à STRASBOURG (67000), 1, avenue du Rhin - 775 618 622 RCS STRASBOURG - immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 004 738 - 10/2018

Crédit photo : iStockphoto - Illustrations by Freepik - Imprimeur : Vagner Graphic



Evolution de vos coordonnées bancaires à compter du 19 novembre 2018

GUIDE PRATIQUE



EVOLUTION DE VOS COORDONNÉES BANCAIRES

Le 23 juin 2018 est née la Caisse d'Épargne Grand Est Europe, issue de la fusion de la Caisse d'Épargne Alsace et de la Caisse d'Épargne Lorraine Champagne-Ardenne.

Après cette phase de constitution, une dernière étape aura lieu le 17 novembre 2018 : les deux anciennes Caisses d'Épargne vont fusionner sur le volet informatique.

Il s'agit là d'une étape majeure, nous concernant tous :

- vous en tant que client utilisateur quotidien de l'ensemble de nos services,
- nous, votre banque, en tant que gestionnaire de vos avoirs, attachés à vous offrir la meilleure qualité de service. Toutes les équipes de la Caisse d'Épargne Grand Est Europe sont mobilisées et pleinement attachées à votre satisfaction.

Pour franchir au mieux cette importante étape technique, nous mettons à votre disposition un ensemble d'informations utiles avec des conseils pratiques et les bons réflexes à avoir.

Prenez quelques minutes pour lire ces informations et savoir quels sont, pour vous, les impacts de ces travaux informatiques.

A retenir...

Pour préparer ces changements, nos agences seront exceptionnellement fermées le **samedi 17 novembre**. De même, certains services seront momentanément **indisponibles les 17 et 18 novembre**.

Nous nous efforcerons d'en limiter la durée et vous prions d'accepter nos excuses pour la gêne occasionnée.

ILS NE CHANGENT PAS !



MON CHÉQUIER ACTUEL

Aucun changement, aucune date limite d'utilisation pour les formules de chèques.

ATTENTION : Les RIB qui se trouvent à la fin de votre chéquier ne sont plus valables ! **Détruisez-les.**



MA CARTE BANCAIRE

Aucun changement, elle fonctionnera jusqu'à sa date d'échéance.

Vous n'avez rien à faire.

Vos virements et vos prélèvements continueront à se faire automatiquement **jusqu'au 23 décembre 2019**. Après cette date, les opérations qui se présenteront sur vos anciennes coordonnées bancaires seront rejetées.

Tous nos conseillers et chargés d'affaires se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions.

Vous pouvez également contacter le :

0 800 21 20 59

Service & appel
gratuits

A COMPTER DU 19 NOVEMBRE 2018

QU'EST-CE QUI CHANGE ?

Votre numéro de compte en lui-même ne change pas mais les coordonnées de votre banque changent, ce qui entraîne une modification de votre clé RIB et donc de **votre Relevé d'Identité Bancaire**.

Relevé d'Identité Bancaire			
15135	XXXXX	04XXXXXXXXXX	XX
code établissement	code guichet	numéro de compte	clé RIB

QUE DOIS-JE FAIRE ?

MES VIREMENTS ET PRÉLÈVEMENTS



- La Caisse d'Épargne **va informer directement les grands organismes** tels que la CAF, les impôts, la CPAM... de la modification de vos coordonnées bancaires et leur communiquer votre nouveau RIB. Nous vous tiendrons informé de l'avancement de ces démarches.
- De votre côté, **il vous faudra informer toutes les autres personnes, employeurs, organismes et entreprises** qui effectuent des virements ou prélèvements sur votre compte.

TRANSMETTRE MON NOUVEAU RIB À MES ÉMETTEURS

- Votre émetteur est une entreprise disposant d'un site Internet : accédez à votre espace personnel ou à la rubrique « contact » pour l'informer et lui transmettre votre nouveau RIB.
- Votre émetteur est une entreprise qui ne dispose pas d'un site Internet : transmettez-lui par courrier ou remettez-lui en main propre votre nouveau RIB.

LE BON RÉFLEXE

Dès le 19 novembre, éditez vos nouveaux Relevés d'Identité Caisse d'Épargne et transmettez-les à toutes les personnes, organismes ou entreprises qui effectuent des virements ou prélèvements sur votre compte.

➔ **VOIR AU VERSO**